



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

*Ministère des Affaires Etrangères
et de la Communauté Nationale à l'Étranger*

*Direction Générale de la Communication,
de l'Information et de la Documentation*

الجزائر، في 20 فبراير 2023

وزارة الشؤون الخارجية والمجالية الوطنية بالخارج

المديرية العامة للاتصال والإعلام والتوثيق

رقم 060/12 / و.ش.خ.ج.و.خ / م.ع.إ.ب.ت

Communiqué de presse

Monsieur Amar BELANI, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger s'est entretenu ce lundi 20 février 2023 avec le Secrétaire Général du Cabinet du Vice Président de la République du Kenya, M. Julius Kiplangat.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont relevé avec une grande satisfaction la qualité des relations de solidarité et d'amitié qui lient les deux pays et réitéré leur volonté commune d'œuvrer à renforcer davantage le dialogue politique et la coopération bilatérale.

A cet égard, les deux hauts responsables ont salué la dynamique actuelle des échanges de haut niveau entre l'Algérie et le Kenya et mis l'accent sur le besoin de préserver et de consolider cet élan positif en vue de donner plus de consistance et de substance aux relations bilatérales.

Dans cette optique, les deux parties sont convenues de réunir, au cours de cette année, la première session de la Commission mixte de coopération, ainsi que de procéder à la mise en œuvre effective des décisions prises à l'occasion de la visite en Algérie, en décembre dernier, d'une délégation multisectorielle kenyane, notamment en ce qui concerne l'identification et le lancement de projets de coopération et de partenariats dans les secteurs de l'énergie, de l'Industrie pharmaceutique, de l'enseignement supérieur, de la formation, de l'agriculture et des fertilisants .

La partie kenyane n'a pas manqué d'exprimer, à cette occasion, ses vifs remerciements au gouvernement algérien pour sa décision d'octroyer un quota de 200 bourses au profit d'étudiants kenyans dans des spécialités qui répondent aux besoins du pays en matière de développement technologique et socio-économique.

Evoquant les perspectives de renforcement des échanges commerciaux bilatéraux, les deux parties se sont mises d'accord sur la réactivation rapide du Conseil d'affaires algéro-kenyan, afin de permettre aux hommes d'affaires des deux pays d'identifier des créneaux porteurs de partenariats et d'exploiter pleinement les nouvelles opportunités offertes par l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine.

Par ailleurs, les deux parties ont procédé à un échange fructueux de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la sécurisation et la stabilisation du continent africain et la question du Sahara occidental.

A ce titre, le haut responsable kenyan a salué le leadership reconnu de l'Algérie en matière de stabilisation de la région sahélienne et de tout le continent africain et mis en relief, la nécessité pour l'Algérie et le Kenya, leaders incontournables dans leurs sous-régions respectives et à l'échelle continentale, de fédérer leurs efforts et de renforcer leur coordination pour lutter contre les conflits qui ravagent le continent et promouvoir la paix, la sécurité et le développement en Afrique.

Pour sa part, M. Amar BELANI a rappelé la doctrine algérienne en matière de résolution des conflits en Afrique, basée sur les principes de la promotion de solutions africaines pour les problèmes africains et de l'association du défi sécuritaire à la problématique du développement.

Animé par cette vision panafricaniste, a-t-il ajouté, le Président de la République M. Abdelmadjid TEBBOUNE a décidé d'octroyer un milliard de dollars US à l'agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destiné au financement des projets de développement dans les pays africains.

Sur le dossier du Sahara occidental, le haut responsable kenyan a réitéré la position de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en soulignant que son pays soutient les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan De Mistura pour trouver une solution politique négociée entre

les deux parties au conflit, à savoir le Front du Polisario et le Royaume du Maroc, sous les auspices des Nations Unies.

De son côté, M. BELANI a fait savoir que la solution à ce conflit doit être paramétrée exclusivement sur la doctrine de décolonisation et du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, ajoutant que les tentatives désespérées du Royaume du Maroc pour pervertir le processus de décolonisation du Sahara occidental ne sauraient en aucune manière légitimer l'occupation des territoires sahraouis.
